RCS : SOISSONS
Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00186
Numéro SIREN : 821 326 881
Nom ou dénomination : ABBA ENTREPRISE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2022 sous le numéro de dépôt 334

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SOISSONS

76 rue Saint-Martin
02200 Soissons
Tél : 03 23 53 04 82
contact@greffe-tc-soissons.fr

ABBA ENTREPRISE CONSEIL
11 rue de l'Artisanat
02400 Château-Thierry

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : ABBA ENTREPRISE CONSEIL

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 11 rue de l'Artisanat
02400 Château-Thierry

Numéro RCS : 821 326 881
Numéro Gestion : 2016B00186

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 11/02/2022
Sous le numéro : 334

Délivré à Soissons le 11 février 2022

Le Greffier,



--

10/05/2020

Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2019)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie **11 RUE DE L'ARTISANAT**

Code postal **02400** Ville **CHATEAU THIERRY**

Pays **France**

B - ACTIVITES

ACTIVITES EXERCEES

CONSEIL EN GESTION AUPRES DES TPE PME

C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION

1 - RESULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31% | Bénéfice imposable à 28% | Déficit *(report du 2033-B)* **0**

G - COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **Oui** Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé **EBP**

J - AUTRES INFORMATIONS

2 - COORDONNEES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I) **I**

Forme juridique ou titre **SAS**

Nom et prénom ou dénomination **ABBA ENTREPRISE CONSEIL**

Qualité et profession ou complément de dénomination

Numéro, type et nom de voie **11 RUE DE L'ARTISANAT**

Code postal **02400** Ville **CHATEAU THIERRY**

N° téléphone

Pays **FRANCE**

Copie certifiée conforme à l'original

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CHATEAU-THIERRY
32 AV DE LA REPUBLIQUE
02407 CHATEAU-THIERRY CEDEX
Accueil du public :
Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter.
Téléphone : 03 23 84 22 21
SIE.CHATEAU-THIERRY@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M devauchelle bernard, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS ABBA ENTREPRISE CONSEIL, SIREN 821326881.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique "Date de dépôt".

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé "Accusé de réception signé" ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

ACCUSE DE RECEPTION SIGNE

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés
Formulaire principal : 2065
Période déclarée : 2018
Date limite de dépôt : 18/05/2019
Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2019193-0000000053139363
Date de dépôt : 12 juillet 2019 à 11:22:13 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire : SAS ABBA ENTREPRISE CONSEIL
Identifiant du soumissionnaire : 821326881
Désignation du signataire : devauchelle bernard

Signature de l'administration
Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production (certificat: 506246667562226991905539544 1)

Signature numérique :
[Hhl/UqwdWW4B5XhuOJQp/B2Fjygod6xWt+15KiaFf2JD6TyBnaSN/ZXm2YiyYUWeoJ
lyyEinOrygiHKb51GrMoU323BEBLF5mdagFVJ6P6kJqO4Rd5YEye/5xpURIIeU0BmLnBUVIFWng
aD6C0rANV9r1a3gcPF+hpuj8AiYSIuNhyDQJujRsQB4lsS/I8Vl+nACrMBa9Cnxw6XYHup6hrC
GhjjW+r2iuTFn8Rd2hsXLK454D42Ov9jBuD7dBywSjmNBVxXdaQwkSFIELwdFlrJBEsf1NBY8Fh
XGldYew/UHzq0KXL39cjq9oeSldt9f3ePrUStYXzzGA==]

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Identification

M devauchelle bernard
11 rue d
02400 chateau thierry
FRANCE

N° d'adhérent : 20130510101414

Pour le compte de :

SAS ABBA ENTREPRISE CONSEIL
821 326 881
11 RUE DE L ARTISANAT
02400 CHATEAU THIERRY

Période déclarée : 2018
Date limite de dépôt : 18/05/2019

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2018) p. 2

Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2018) p. 3

Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017) p. 4

Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2018) p. 5

Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017) p. 6

Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2018) p. 7

Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2018) p. 8

Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017) p. 9

Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017) p. 10

Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017) p. 11

Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017) p. 12

Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2018) p. 13

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2018)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	**3 000**
Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)	**3 000**

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - Rémunérations

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	**11 635**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bilan simplifié

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2017)

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	347	214	133
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	347	214	133
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	3 916		3 916
Créances autres (3)	698		698
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	2 105		2 105
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	6 719	0	6 719
TOTAL GENERAL (I + II)	7 066	214	6 852

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	164
Report à nouveau	106
Résultat de l'exercice	5 582
TOTAL I	6 852
3 - Dettes	
TOTAL III	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 852

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2018)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation			**Exercice N**
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	**28 180**
Autres produits			**1 994**
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	**30 174**
Charges d'exploitation			
Autres charges externes			**12 146**
Impôts, taxes et versements assimilés		dont TP/CFE, CVAE **149**	**149**
Rémunérations du personnel			**9 996**
Charges sociales			**2 194**
Dotations aux amortissements			**107**
		Total des charges d'exploitation (II)	**24 592**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**5 582**
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)		**837**
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			**4 745**

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	**Déficit**
	4 745	0
Réintégration de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		**837**
Déduction de l'exercice		
Entreprise nouvelle *(art. 44 sexies)*		**837**
Total des exonérations ou abattements sur le bénéfice et entreprises nouvelles (somme ci-dessus)		**837**
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	**Bénéfice**	**Déficit**
	4 745	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	**Bénéfice**	**Déficit**
	4 745	0

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisation incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisation corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	347			347	
Immobilisation financières					
				0	
TOTAL rubrique I	**347**	**0**	**0**	**347**	**0**

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisation incorporelles				
				0
Immobilisation corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles	107	107		214
TOTAL rubrique II	**107**	**107**	**0**	**214**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D
(Applicable à compter du 31/12/2018)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case X

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2018)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	**0,75**

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	**28 180**
TOTAL 1	**28 180**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Subventions d'exploitation reçues	**1 994**
TOTAL 2	**1 994**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	**8 546**
TOTAL 3	**8 546**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	**21 628**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Composition du capital social

N° 2033-F
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	**1**	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	**100**

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	**MONSIEUR**		
Nom et prénom	**DEVAUCHELLE BERNARD**	Nom marital	
Nombre de parts ou d'actions	**100**	Pourcentage de détention	**100,00%**
Date de naissance	**29/04/1950**	Pays de naissance	**FRANCE**
Code postal de naissance	**80420**	Commune de naissance	**FLIXECOURT**
Numéro, type et nom de voie	**11 RUE DE L'ARTISANAT**		
Code postal	**02400**	Ville	**CHATEAU THIERRY**
Pays	**FRANCE**		

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. X

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case X

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case X

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI
(Applicable à compter du 31/12/2018)

1 - RÉDUCTION ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

1.1 Crédits d'impôts

Crédit d'impôt 1 **CIC**	Montant	**698**

1.3 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	**11 635**

ABBA ENTREPRISE CONSEIL
SASU AU CAPITAL DE 1000 EUROS
SIEGE SOCIAL 11 RUE DE L ARTISANAT
02400 CHATEAU THIERRY

RCS SOISSONS 821326881

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2019

L'an Deux Mil Dix Huit, le trente JUIN

L'associé unique et le Président de la société par actions simplifiée, ABBA ENTREPRISE CONSEIL a procédé aux formalités de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Le Président associé unique a produit les documents suivants et pris les décisions ci-après :

-comptes annuels incluant bilan et compte de résultats arretés au 31 Décembre 2018

-le rapport spécial du Président sur les conventions de l'article L 227-10 du code de commerce
-affectation du résultat
-reprise des engagements lors de la création
-distribution de dividendes
-dépenses non déductibles fiscalement
-rémunération du Président

COMPTES ANNUELS- RESULTAT

Pour son deuxiéme exercice d'une durée de 12 mois, cloturé le 31 Décembre 2018, le chiffre D'Affaires s'est élevé à 28180 euros, autorisant un résultat net comptable après impot de 5582 EUROS

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président décide d'affecter le bénéfice disponible de la façon suivante :
-5% à la réserve légale, soit 279 EUROS
_distribution de dividendes neant
- le solde, soit 5 302.90. EUROS au compte au report à nouveau de l'exercice qui s'éleve donc après répartition du bénéfice à 5 408.90euros.

REMUNERATION DU PRESIDENT

La décision de rémunération de zéro du président est ratifiée
Il est précisé toutefois que toute dépense engagée dans l'intérêt de la Société est remboursée au Président sur présentation de justificatifs

CONVENTIONS

Le Président précise qu'aucune convention visée par l'article L 227-10 du code de commerce Et statuant sur le rapport, n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé

REPRISE DES ENGAGEMENTS INTERVENUS LORS DE LA CREATION DE LA SOCIETE

Le Président précise que les engagements intervenus en amont de la création de la société, ont été repris au cours de l'année 2017

DEPENSES NON ADMISES FISCALEMENT

Le Président précise que les comptes de l'exercice écoulé, ne comportent pas de dépenses non Admises dans les charges déductibles, au regard de l'article 39.4 du CGI

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procés verbal qui a été signé par le Président Associé unique

Le Président

B.DEVAUCHELLE

ABBA ENTREPRISE CONSEIL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL DE 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 11 RUE DE L ARTISANAT

02400 CHATEAU THIERRY

RCS SOISSONS 82132688100017

EXERCICE 2018

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT

En application de l'article L.227-10 du code de commerce, la Présidente d'une Société Par actions simplifiées doit présenter un rapport sur les conventions intervenues directement Ou par personne interposée entre la société et sa présidente, ou l'un de ses dirigeants, l'un De ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%, ou s'il s'agit D'une société associée, la Société la controlant au sens de l'article L.233-3 dudit code.

Au titre de l'exercice écoulé, aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Fait à CHATEAU THIERRY

LE 20 SEPTEMBRE 2019-

Le Président

Bernard DEVAUCHELLE